



2008

BULLETIN DE MARS - AVRIL

Vous trouverez dans cet exemplaire:

<i>Commissions hyd. régionales</i>	1
<i>Groupes de travail</i>	4
<i>Comités/Sous-comités/ Commissions</i>	5
<i>Information présentant un intérêt</i>	10
<i>Visites techniques</i>	12
<i>Autres organes</i>	14
<i>Nouveaux hydrographes</i>	16

COMMISSIONS HYDROGRAPHIQUES REGIONALES

COMMISSION HYDROGRAPHIQUE DE L'ATLANTIQUE SUD-OUEST (CHAtSO) PROJET DE PLAN REGIONAL POUR L'HYDROGRAPHIE ET LA CARTOGRAPHIE

15-22 février 2008

La CHAtSO a soumis au CBC un projet qui sollicitait son assistance en vue de produire un plan régional pour l'hydrographie et la cartographie, et prenait en compte la capacité et les besoins de chaque Service hydrographique (SH) au sein de la Commission. Le but du projet est d'accroître la sécurité de la navigation dans la région par la production de cartes internationales, papier et ENC, en vue d'atteindre l'objectif de l'OHI : couvrir la plus grande zone maritime d'ici 2010.

Les trois SH qui forment la Commission - Argentine, Brésil et Uruguay – possèdent un arrière-plan historique d'activité hydrographique et cartographique effective et il est estimé qu'après que la commission hydrographique régionale ait été établie, un effort conjoint devrait être fait pour réduire le délai de réalisation de la couverture en cartes internationales, contribuant ainsi à atteindre les objectifs de l'OHI.

Comme la CHAtSO l'avait demandé, le capitaine de vaisseau Hugo GORZIGLIA, président du CBC et directeur du BHI, a visité les trois SH où il a personnellement rencontré les directeurs et le personnel technique. Cette visite a été suivie d'une réunion conjointe à Montevideo, Uruguay, en février 2008, au cours de laquelle les participants issus des trois SH ont échangé leurs points de vue et leurs expériences et ont examiné le projet de rapport soumis par le capitaine de vaisseau GORZIGLIA.

Le rapport final préparé par le président du CBC comprenait les points suivants :

- L'état de la cartographie dans chaque pays;
- La couverture ENC qui devrait être disponible dans les prochaines années d'ici 2010;
- Les capacités, les limites et les besoins à très haute priorité en matière de cartographie et d'hydrographie ;

- Les possibilités de coordonner conjointement les activités hydrographiques et cartographiques qui pourraient être entreprises dans la région et les conclusions et recommandations à l'examen de la CHAtSO à sa prochaine réunion prévue à la mi-mars 2008.

Les conclusions principales étaient les suivantes :

- a) les plans hydrographiques et cartographiques nationaux serviraient de base pour l'établissement des plans régionaux ;
- b) en dépit des efforts réalisés, les SH de la CHAtSO n'ont pas encore achevé leur couverture ENC; néanmoins, en 2010, toutes les ENC de la région seront mises à disposition du navigateur;
- c) la couverture en cartes papier répond aux besoins en matière de sécurité de la navigation dans la région;
- d) les principaux facteurs qui affectent le développement hydrographique et cartographique sont : les ressources humaines limitées ; le manque de suivi ; le fait que le niveau des salaires est très inférieur à celui du secteur privé ; le coût élevé des brevets et des services techniques ; la difficulté de conserver un personnel bien formé ; et les limites budgétaires qui ne permettent pas d'augmenter les coûts d'exploitation généraux.

Les recommandations faites au cours de la réunion sont résumées ci-dessous :

- a) maintenir un groupe de coordination composé de personnel technique des trois SH afin d'assurer la mise en oeuvre des contrats que la CHAtSO a conclu, principalement les aspects qui constituent des limites au flux hydrographique et cartographique;
- b) poursuivre les efforts en vue d'assurer la fourniture d'ENC en 2010 ainsi que des cartes internationales dans le programme. Il a été recommandé qu'un programme régional d'ENC soit établi qui définirait les responsabilités dans la production de cellules des zones adjacentes ;
- c) approuver un contrat qui permettrait que des membres de la CHAtSO soient représentés au sein d'organes de l'OHI lorsque les SH ne seraient pas en mesure d'y participer ;
- d) identifier et mettre à jour les priorités en matière de renforcement des capacités pour la région et en tenir informé le CBC en temps voulu ;
- e) envisager de préparer un plan de travail subsidiaire pour la région, basé sur le plan de travail quinquennal de l'OHI.

NOTE: Ce rapport a été approuvé à la 2e réunion de la CHAtSO, à Rio de Janeiro, 18-19 mars 2008.



**8e REUNION DE LA COMMISSION HYDROGRAPHIQUE DE L'OCEAN INDIEN
SEPTENTRIONAL (CHOIS)
Goa, Inde 15-17 avril 2008**

La 8^e réunion de la CHOIS a eu lieu à Goa, Inde, du 15 au 17 avril 2008, sous la présidence du Contre-amiral Ian MONGRIEFF, directeur du SH du RU. Des représentants du Bangladesh, de la France, d'Inde, du Myanmar, d'Oman, du Pakistan, d'Arabie saoudite, du Sri Lanka, de Thaïlande, du RU et des USA ont participé à la réunion ainsi qu'un représentant de la Commission océanographique intergouvernementale (COI). Le VA A. MARATOS y représentait l'Organisation hydrographique internationale.

Au cours de la réunion, de nombreux sujets d'intérêt concernant la région ont été discutés et des décisions furent prises. A la suite d'un rapport du BHI sur les principales activités intersession de l'Organisation, la Commission a examiné les questions concernant le statut des levés hydrographiques et de la cartographie, conformément à la S-55, les activités des Etats dans la Région en ce qui concerne la diffusion des renseignements sur la sécurité maritime (RSM), la progression de la mise en œuvre du programme de cartes INT, les développements intervenus en matière de production d'ENC et l'éventuel soutien nécessaire, les activités en matière de renforcement des capacités et la demande faite au comité sur le renforcement des capacités en vue d'obtenir une formation en 2009. Il a été décidé que l'Inde et l'Arabie saoudite représenteraient la CHOIS au sein du Conseil, dans le cadre de la nouvelle structure de l'Organisation, dès lors que celle-ci sera entrée en vigueur. Les membres de la Commission ont présenté leurs rapports nationaux sur leurs activités. Différentes questions de nature technique ont également été discutées.

La prochaine réunion aura lieu aux Seychelles ou au Bangladesh, sous la présidence du contre-amiral RAO, Directeur du Service hydrographique indien.



GROUPES DE TRAVAIL

8^e REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA MER NOIRE ET LA MER D'AZOV (BASWG)

Kiev, Ukraine, les 25 et 26 mars 2008

La 8^e réunion du BASWG s'est tenue à Kiev, Ukraine, les 25 et 26 mars 2008, sous la présidence du contre-amiral Mustafa IPTES, directeur du Service hydrographique turc. Des représentants de Turquie, de Roumanie, de Géorgie et d'Ukraine ont participé à la réunion et le vice-amiral Alexandros MARATOS y représentait le BHI. Des représentants de l'Espagne, qui est le coordinateur de la NAVAREA III pour la diffusion des renseignements sur la sécurité maritime (MSI) en Méditerranée et en mer Noire, y ont également participé.

Les questions suivantes ont été discutées et approuvées :

- Un projet de mandat et de règles de procédure rédigé par le GT sera distribué à l'ensemble des Etats membres pour approbation et sera ensuite adressé au Président de la Commission hydrographique de la Méditerranée et de la mer Noire (MBSHC) ;
- Le programme de cartes internationales a été examiné et quelques modifications ont été identifiées, qui seront adressées, pour examen, à la France, en tant que coordinateur de la CHMMN ;
- Le GT a examiné le programme d'ENC dans les bandes d'usage 1 et 2 et rendra compte à la France, en tant que coordinateur, pour examen et approbation ;
- Avec l'aide du coordinateur de la NAVAREA III, des discussions ont eu lieu sur la question de savoir si la mer Noire deviendrait une sous-zone de la NAVAREA III. La Turquie a accepté d'agir en tant que coordinateur de la sous-zone. La Turquie, la Roumanie et la Géorgie y étaient favorables et l'Ukraine était contre. La question sera soumise au CDARN pour examen;
- L'état des accords bilatéraux dans la zone a été discuté ainsi que les besoins en matière de formation. Le Président prendra contact avec le Président du CBC pour traiter de cette question.

Il a été décidé que la prochaine réunion se tiendra à Constanta, Roumanie, en février ou mars 2009.

COMITES / SOUS-COMITES / COMMISSIONS

RAPPORT DE LA 31^e REUNION DU COMITE INTERNATIONAL FIG/OHI/ACI SUR LES NORMES DE COMPETENCE POUR LES HYDROGRAPHES ET LES SPECIALISTES EN CARTOGRAPHIE MARINE

7-11 avril 2008

La 31^e réunion du comité FIG/OHI/ACI a été organisée par le Directeur du Service hydrographique australien et tenue à la base navale du HMAS Penguin, à Sydney (Australie).

Les principaux points examinés par le comité ont été les suivants :

1. Nouvelles directives pour la soumission des cours et l'évaluation interne des cours.
Les modifications à la Section 3 des normes résultant de l'examen de ces deux points ont été approuvées.
2. Modèle pour les procédures d'évaluation interne.
Le comité a approuvé le texte de ce point qui comprend trois parties :
 - 1) modèle d'évaluation du module du cours ;
 - 2) modèle d'évaluation des instructeurs et
 - 3) rapport annuel.
3. Réduction de la période de nouvelle-soumission des cours (de 10 à 6 ans).
Le tableau montrant les ajustements nécessaires pour réaliser la nouvelle période de 6 ans pour soumettre à nouveau les cours a été approuvé.
4. Nom du comité.
Les membres du comité ont reconnu que le mot « consultatif » ne reflétait pas correctement le rôle et les travaux du comité et il a donc été décidé de supprimer ce mot de son appellation, laquelle sera désormais « Comité international sur les normes de compétence pour les hydrographes et la spécialistes en cartographie marine ». Les trois organisations mères seront informées de ce changement.
5. Mandat et règles de procédure.
Le mandat harmonisé par l'OHI afin de le mettre en conformité avec la nouvelle structure de l'OHI a été approuvé par les membres du comité, avec quelques modifications d'ordre mineur.
6. Etude du financement/mécanismes de recouvrement des coûts
Le comité a décidé qu'il était nécessaire d'adopter un système similaire à celui établi par d'autres organes de certification et préparera une proposition de soumission aux organisations mères.
7. Examen des cours
Les cours soumis au comité international ont été examinés et les résultats apparaissent dans le tableau ci-dessous :

Cours	Décision
Le cours de spécialisation de l'Institut hydrographique italien.	A nouveau homologué en Catégorie A avec les options 1, 2 et 5.
Programme du cours en hydrographie de Skilltrade – STC.	Homologué en Catégorie B dès réception d'informations complémentaires.
Cours d'hydrographie à l'université de technologie de Malaisie (UTM)	A nouveau homologué en Catégorie A avec les options 2 et 7.
Programme d'enseignement hydrographique de l'Université d'Otago (Nouvelle-Zélande).	A nouveau homologué en Catégorie A.
Cours de formation de groupe en gestion des informations pour les activités maritimes et la prévention des catastrophes de la garde-côte japonaise et de l'Agence de coopération internationale du Japon.	A nouveau homologué en Catégorie B.
Cours supérieur d'hydrographie de l'Académie de la garde-côte japonaise.	A nouveau homologué en Catégorie A avec Option 1.
Programme de l'université technique du moyen orient en vue d'obtenir le certificat d'enseignement hydrographique appliqué (Ankara, Turquie).	Rejeté. Nouvelle soumission requise.

8. Examen de la M-5 « Normes de compétence pour les hydrographes » et M-8 « Normes de compétence pour les spécialistes en cartographie marine »

La mise à jour de ces documents sera effectuée par les membres du comité avec des données des organisations mères, conformément au mandat du comité.

9. Homologation individuelle

Conformément aux instructions des organisations mères, le comité a convenu que pour cette question, la meilleure approche consistait à établir une procédure visant à reconnaître les plans ou programmes nationaux, pour l'homologation des personnes. L'expérience de certains organismes, tel l'AHSCP (Australasian Hydrographic Surveyors Certification Panel) et l'ACSM des USA, ont fourni au comité quelques exemples à suivre pour la mise en place d'un cadre pour ce type de procédure. Le comité travaillera sur cette question pendant la période intersession et examinera un texte provisoire d'ici au 1^{er} octobre.

10. Date/Lieu de la prochaine réunion

La 32^e réunion se tiendra à La Havane, Cuba, dans l'attente de la confirmation du Service hydrographique cubain. Le comité a également accepté, comme alternative, l'invitation du Dr. Surace d'organiser la réunion à Venise (Italie).



Le comité international et plusieurs représentants d'institutions qui soumettent leur cours.

12e SESSION DU SOUS-COMITE COMSAR DE L'OMI
Royal Horticultural Halls, Londres, RU du 7 au 11 avril 2008

La 12e session du sous-comité COMSAR de l'OMI a eu lieu au Royal Horticultural Halls de Londres, du 7 au 11 avril 2008. Le président, l'adjoint technique chargé de l'hydrographie et le président de la CDARN y ont représenté l'OHI. Les coordonnateurs des zones NAVAREA I (RU), II (France), III (Espagne), IV (USA), IX (Pakistan), XII (USA), XVII et XVIII (Canada) et XIX (Norvège) étaient présents.

Le sous-comité a examiné le rapport du GC préparé lors de COMSAR 11, sur l'élargissement du SMAN aux eaux arctiques. Le rapport a été accepté et le GC rétabli avec un nouveau mandat afin de pouvoir faire progresser la tâche consistant à rendre opérationnelles les 5 nouvelles zones NAVAREA.

Le sous-comité a examiné les présentations de l'OHI et a approuvé les modifications proposées aux Résolutions A.705(17) (Diffusion des renseignements sur la sécurité maritime) et A.706(17) telles qu'amendées (Service mondial d'avertissements de navigation) et à la publication d'une circulaire COMSAR révisée concernant les détails des coordonnateurs NAVAREA. Le sous-comité a également noté le rapport de l'OHI sur le résultat de la 9^e CDARN.

Les membres du GT de la CDARN (Canada, France, Norvège, Espagne, Turquie, RU, USA, Inmarsat, OMM et BHI) ont révisé la documentation du SMAN, préparée lors de la 7^e réunion de la CDARN en 2005, et se sont réunis au cours de la semaine qui a suivi la rencontre COMSAR. La réunion a terminé le projet de révision du manuel conjoint OMI/OHI/OMM sur les renseignements sur la sécurité maritime, projet qui sera examiné lors de la 10^e réunion de la CDARN, en août 2008 avant sa soumission aux Etats membres de l'OHI et de l'OMI pour accord et soumission ultérieure à COMSAR. Le GT a également terminé une révision

préalable de la Publications S-53 de l'OHI et de son Appendice 1, ainsi que le manuel du SafetyNET international.

REUNION DE COORDINATION OMI-IHO SUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES

OMI, Londres, RU, 14 mars 2008

Des représentants de l'OMI et du BHI se sont réunis le 14 mars 2008 à l'OMI aux fins d'examiner en détail les initiatives de l'OMI au sein du Programme global pour les petits Etats insulaires en développement (SIDS) et les pays les moins développés (LDC) qui comprend deux activités, parrainées par l'OMI, et axées sur les cours d'hydrographie :

- Activité 3 du Programme No TC/0159 : "Cours régional de formation en hydrographie" (Caraïbes). Cours d'une durée de cinq jours pour 20 participants approximativement, qui doit se dérouler du 8 au 12 septembre dans un lieu à déterminer ;
- Activité 4 du Programme No TC/0159 : "Cours régional de formation en hydrographie" (Pacifique). Cours d'une durée de cinq jours pour 14 participants, qui doit se dérouler du 20 au 24 octobre à Fidji.

Les participants issus de l'OMI étaient les suivants : M. Zhu JIANXING, le CV Gurpreet SINGHOTA, M. Moin AHMED, M. Pedro SAN MIGUEL et Mme. Helen BUNI et, du côté de l'OHI, le CV Hugo GORZIGLIA et le CV Federico BERMEJO.

Les points suivants de l'ordre du jour ont été abordés :

- a) Réunion avec la directrice du département de la coopération technique, Mme MNBAFO;
- b) Introduction par l'OMI dans son programme global des besoins spéciaux en matière de navigation des petits Etats insulaires en développement (SIDS) et des pays les moins développés (LDC) et examen détaillé des projets pour 2008 ;
- c) Activités de l'OHI en matière de renforcement des capacités entreprises dans les régions du Pacifique et des Caraïbes et besoin d'assistance dans ces régions ;
- d) Discussion générale sur les projets et les contributions éventuelles de l'OHI, du BHI et des Commissions hydrographiques régionales – de la Commission hydrographique de la Méso-Amérique et de la mer des Caraïbes et de la Commission hydrographique du Pacifique sud-ouest -, y compris les discussions relatives à la façon dont le BHI pourrait apporter son concours à l'OMI dans le cadre de la recherche d'instructeurs spécialisés pour dispenser les deux cours.

La discussion a abouti aux conclusions suivantes :

- a) Du fait des différents niveaux de développement et des actions antérieures qui ont été entreprises dans la région, il a été convenu que le cours destiné aux SIDS des Caraïbes comprendrait les trois éléments de base inclus dans le projet, à savoir une formation en :
 - méthodes pour réaliser des levés hydrographiques;
 - principes utilisés dans l'agencement des cartes marines pour améliorer la sécurité de la navigation ; et
 - aides modernes à la navigation.
- b) En ce qui concerne le Pacifique sud-ouest, il a été considéré prématuré de dispenser un cours sur les sujets mentionnés ci-dessus, mais il a été convenu de lui donner la forme d'un séminaire régional parrainé par l'OMI, de même type que les séminaires tenus par l'OHI pour les Commissions hydrographiques de la Méso-Amérique et de la mer des Caraïbes et celle de l'Atlantique oriental, respectivement. Le séminaire remplacerait, dans une certaine mesure, la visite technique prévue antérieurement qui, pour des raisons de logistique, avait été difficile à organiser dans le passé. Le séminaire devra être aussi interactif que possible et procurer des informations

supplémentaires qui permettront d'orienter plus avant les efforts en matière de renforcement des capacités dans la région. L'idée d'un cours tel que prévu antérieurement n'a pas été abandonnée mais remise pour examen ultérieur.

Le BHI a proposé un projet de calendrier que l'OMI étudiera et peaufinera prochainement.

A l'heure actuelle, le 25 mars, le BHI préparera le programme du cours et celui du séminaire et identifiera les instructeurs éventuels pour ces deux événements dans le but de présenter ces programmes à l'OMI avant le 18 avril.

INFORMATION PRESENTANT UN INTERET

PROJET "COAST-MAP-IO"

Mission d'évaluation COI-OHI, Maldives, 2-4 avril 2008

Une mission d'évaluation a été conduite par un groupe d'experts COI-OHI aux Maldives du 2 au 4 avril 2008, dans le cadre du projet « COAST-MAP-IO ». Ce projet traite de la nécessité pour les pays qui bordent l'océan Indien d'acquérir et d'exploiter pleinement les données bathymétriques côtières pour le développement de divers produits requis pour la prévention et l'atténuation d'événements extrêmes dépendant des océans. Ses objectifs sont les suivants :

- Améliorer les compétences disponibles afin de produire des cartes bathymétriques et topographiques, localement, de part et d'autre de la ligne de haute mer.
- Fournir une capacité de modélisation en cas de tsunami, de montée des eaux, et d'inondation dans les zones côtières.
- Fournir les outils et la formation nécessaires aux agences nationales responsables de la gestion et de la prévention des catastrophes afin qu'elles exploitent les ensembles de données bathymétriques et terrestres pour le développement de cartes et de services ciblés, incluant des cartes d'inondation.



Visite au quartier general de la garde-côte

en particulier la garde-côte. Une visite de courtoisie a été rendue au Ministre de la construction et des infrastructures publiques.²

En raison de l'importance de la bathymétrie dans le projet, le MCPI, fort de ses compétences en matière de levés hydrographiques, devrait jouer un rôle clé dans l'élaboration et la gestion de la base de données bathymétriques et topographiques du COAST-MAP-IO, à condition de recevoir la formation et l'équipement appropriés. Les levés réalisés et prévus par le Service hydrographique de la Marine indienne dans les eaux maldiviennes, en coopération avec la garde-côte des Maldives, devraient fournir des données bathymétriques très utiles pour le projet COAST-MAP-IO.

L'objectif de cette mission d'évaluation consistait à déterminer le niveau de capacité, les points focaux et les agences partenaires nationales, ainsi que les sources de données existantes en matière de bathymétrie côtière et de topographie terrestre aux Maldives.

Le groupe a été accueilli au Ministère de la construction et des infrastructures publiques (MCPI)¹, et il a pu rencontrer et discuter avec les institutions maldiviennes susceptibles d'être concernées par le projet "Coast-Map-IO",

¹ M. Abdulla NAUSHAD, Directeur général, Section d'ingénierie

² S. Exc. M. Mohamed MAUROOF JAMEEL.

PROJET DE DEMONSTRATION D'AUTOROUTE MARITIME ELECTRONIQUE DANS LES DRETOITS DE MALACCA ET SINGAPOUR

Penang, Malaisie, 14 et 15 avril 2008



Le capitaine de vaisseau WARD représentait l'OHI à une réunion du Comité technique sur l'hydrographie et les cartes électroniques de navigation qui s'est tenue les 14 et 15 avril 2008 à Penang, Malaisie. Le but principal de la réunion était de définir les zones prioritaires des levés hydrographiques dans le cadre du projet de démonstration d'autoroute maritime électronique FEM/IRFD/OMI (Fonds pour l'environnement mondial/ Fondation internationale de recherche pour le développement/ Organisation maritime internationale). Les trois Etats littoraux concernés, Indonésie, Malaisie et Singapour y participaient ainsi que les représentants de l'OMI. La réunion était présidée par M. Parry OEI, Hydrographe de Singapour et Président de la Commission hydrographique de l'Asie orientale.

Le projet d'autoroute maritime électronique représente la première phase dite phase de "démonstration" d'un éventuel programme en deux phases en vue d'établir un système d'autoroute maritime électronique dans les détroits. Ceci entraîne la création d'un réseau d'informations technologiques pour diffuser les informations maritimes et environnementales à jour aux navigateurs et aux autorités maritimes dans les détroits. Des cartes modernes et fiables sont essentielles pour l'autoroute maritime électronique.

La réunion a déterminé un certain nombre de zones prioritaires qui devraient être hydrographiées dans le cadre d'un contrat intégré au projet d'autoroute maritime électronique. En même temps qu'elles amélioreront les cartes de la région en général, les données recueillies à partir de ces levés seront utilisées pour créer des ENC à grande échelle des zones les plus critiques des détroits. Ceci augmentera la liberté de manoeuvre des très grands bâtiments qui transitent dans les détroits, et améliorera par là même la sécurité de la navigation et la protection de l'environnement marin.



VISITES TECHNIQUES

VISITE TECHNIQUE AU SERVICE HYDROGRAPHIQUE ET GEODESIQUE DE LA REPUBLIQUE DE CUBA

La Havane, Cuba, du 3 au 6 mars 2008

Suite à une invitation du directeur du Service hydrographique et géodésique de la république de Cuba, le capitaine de vaisseau Hugo GORZIGLIA, directeur du BHI et le capitaine de vaisseau Federico BERMEJO, adjoint technique au BHI se sont rendus en république de Cuba, du 3 au 6 mars 2008, pour une visite technique

Cette visite technique avait deux objectifs : au niveau stratégique, elle avait pour but d'accroître la prise de conscience sur l'importance de l'hydrographie et de rechercher des alternatives en vue d'améliorer les capacités actuelles *via* le renforcement des capacités, y compris les aspects institutionnels et organisationnels. Au niveau pratique, elle était destinée à fournir des conseils sur la préparation et la soumission du programme de formation en hydrographie, proposé par l'Académie navale aux fins d'obtenir l'homologation internationale du Comité consultatif international (CCI).

La visite technique consistait en une réunion avec le chef d'état-major de la marine révolutionnaire, le Vice-amiral Pedro M. PEREZ BETANCOURT, le chef du Bureau de l'hydrographie et de la géodésie, le Colonel Eloy L. ALUM ORTIZ et le chef du département d'hydrographie, le CC. Angel ACANDA, réunion au cours de laquelle les objectifs et la portée de la visite ont été précisés et discutés. La délégation du BHI a également visité les "Estudios Marinos" de GEOCUBA. Elle y a rencontré le directeur, Ms. C. Ing. Alejandro MORALES ABREU et le personnel spécialisé des départements d'hydrographie, de cartographie marine, de sécurité de la navigation et d'océanographie. Des présentations ont été faites par les hôtes ainsi que par le directeur du BHI, et elles ont été suivies d'une visite des locaux et de discussions fructueuses.

Une visite a également été rendue à l'Académie navale "Granma", où la délégation a été reçue par le Directeur, le contre-amiral José ROSELLO PEREZ et l'ensemble du personnel concerné par le programme de formation en hydrographie. Le Chef d'état-major de la Marine a présidé la visite et a conduit la présentation faite par l'Académie. De plus amples discussions ont eu lieu ainsi qu'une visite des installations, à l'issue de laquelle le directeur du BHI a été invité à faire une présentation sur l'importance de l'hydrographie, le rôle des pays maritimes dans ce contexte ainsi que sur l'OHI et son programme de renforcement des capacités. Le niveau exceptionnel des formateurs et les splendides locaux de l'Académie consacrés à la formation en hydrographie et aux sujets connexes sont particulièrement remarquables.

Une visite a également eu lieu au Comité national d'océanographie et son directeur, le Dr. Guillermo GARCIA, a fait une présentation complète et précise sur la situation; les programmes et les travaux en cours coordonnés par le Comité.

Parmi les sujets les plus importants, on peut citer :

- a) Les aspects organisationnels et institutionnels des Services d'hydrographie généraux et l'établissement d'une structure de coordination nationale, éventuellement sous la forme d'un comité hydrographique national ou d'un organe similaire ;
- b) La production et la validation des ENC et leur mise à disposition d'ici 2010;
- c) La production de cartes internationales et les mesures aux fins d'accélérer leur mise à disposition ;
- d) L'expérience et les perspectives du développement des cartes marines de plaisance;
- e) L'expérience en matière de certification ISO des processus hydrographiques et cartographiques;

- f) La gestion des données spatiales et l'importance d'étudier l'établissement d'un centre national de données;
- g) La formation professionnelle et les options homologuées au niveau international en ce qui concerne le programme de formation dispensé par l'Académie navale;
- h) L'éventualité que Cuba accueille la réunion 2009 du CCI.

Suite aux visites et aux discussions, une réunion spéciale s'est tenue aux fins d'identifier les actions concrètes à mener d'une part par le Service hydrographique et géodésique (HGS) de la République de Cuba et d'autre part, par le BHI. Il a été principalement demandé au BHI de fournir des informations susceptibles d'aider le HGS à mettre en œuvre plusieurs initiatives identifiées comme étant des priorités nationales et de continuer à apporter son soutien en vue de l'homologation du programme d'hydrographie dispensé par l'Académie navale.



En haut: Le CV GORZIGLIA avec le VA PÉREZ BETANCOURT.

En bas: Le CV. GORZIGLIA, avec le Col. ALUM ORTIZ et le CC ACANDA.



AUTRES ORGANES

31^e CONSEIL EXECUTIF DE LA AGPAOC

Abidjan, Côte d'Ivoire, 21-25 avril 2008

INTRODUCTION

L'Association pour la gestion portuaire d'Afrique occidentale et centrale (AGPAOC) est un organe spécialisé de l'Organisation maritime pour l'Afrique occidentale et centrale (OMAOC). L'AGPAOC a été créée en 1977 avec les objectifs suivants :

- a) S'efforcer d'améliorer, de coordonner et de standardiser les opérations portuaires d'Afrique ;
- b) Assurer la coordination et le développement des activités de ses membres ;
- c) Etablir et conserver des relations avec diverses institutions et organisations internationales pour l'étude des questions d'intérêt pour l'Association;
- d) Créer un forum pour les membres de l'association afin d'échanger des points de vue sur les problèmes communs.

Pour renforcer les liens avec l'AGPAOC, l'OHI a signé un protocole d'accord en 2006, avec pour objectif :

« de proposer un cadre permettant d'assurer une liaison régulière entre les deux organisations afin d'améliorer et de consolider les capacités hydrographiques des membres des ports de l'AGPAOC via la coordination des initiatives en matière de formation et d'assistance technique ».

L'AGPAOC a invité l'OHI à assister à son 31^e conseil exécutif à Abidjan, Côte d'Ivoire, du 21 au 25 avril 2008. Après avoir discuté de cette question avec le président de la CHAtO, il a été décidé que le capitaine de vaisseau Hugo GORZIGLIA, Directeur du BHI, y représenterait l'OHI.

PROGRAMME DU 31^e CONSEIL

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée dans la matinée du 21 avril, en présence du Président de la République de Côte d'Ivoire, M. Laurent GBAGBO, de divers diplomates, d'autorités nationales, d'autorités portuaires de l'ensemble des pays faisant partie de l'AGPAOC, d'invités d'organisations internationales et de délégués, soit au total approximativement 400 personnes. Le représentant de l'OHI, ainsi que d'autres représentants internationaux, ont été invités à adresser un « message d'amitié ».

Dans l'après-midi et en parallèle, le comité dirigeant et le comité technique se sont réunis pour discuter des questions qui relèvent de leur responsabilité. Le représentant de l'OHI a participé à la réunion du comité sur les opérations, sur la sécurité maritime et sur la protection de l'environnement au cours de laquelle les travaux ont essentiellement porté sur la révision des activités passées. Les discussions tenues dans le cadre des autres comités (chargés des finances, de l'économie, des questions administratives et juridiques, des études techniques et de l'infrastructure, ainsi que du code ISPS, n'ont pas présenté d'intérêt particulier pour les objectifs de l'OHI.

Le deuxième jour, le représentant de l'OHI a été invité à faire une présentation au comité dirigeant de l'AGPAOC. La présentation d'une durée de 30 minutes a inclus une brève description de l'OHI, de la Convention SOLAS, en particulier de la Règle 9 « Services hydrographiques », de l'état de l'hydrographie dans la région, des efforts de l'OHI en matière de renforcement des capacités dans la région ainsi que des conclusions et recommandations. Cette présentation a été suivie d'une heure de discussions et d'échange

de commentaires. L'impression générale qui ressort des commentaires formulés par le Togo, le Cameroun, le Cap Vert, le Nigeria et la Côte d'Ivoire est la suivante :

- a) Il est nécessaire de développer les moyens hydrographiques dans la région, étant donné que le manque de cartes et de moyens de progresser ne sont pas admissibles, à notre époque;
- b) Une résolution devrait être préparée et adoptée en vue de demander aux autorités maritimes d'examiner cette question de manière urgente. Il a été noté que l'hydrographie est un problème gouvernemental dans le cadre duquel les ports peuvent jouer un rôle mais qu'une volonté politique est indispensable;
- c) L'importance d'accroître la prise de conscience au niveau gouvernemental, par le biais des autorités maritimes de la région, a été notée. Il est indispensable de faire davantage connaître l'hydrographie à d'autres personnes, agences et secteurs d'activités concernés.
- d) L'identification de projets prioritaires et la demande de soutien faite auprès des agences de financement pour leur mise en œuvre ont été mises en relief. Le besoin d'améliorer la sécurité de la navigation et la protection de l'environnement continueront à faire partie des priorités;
- e) La formation a été identifiée comme un pas en avant nécessaire pour la mise en place d'une base de développement;
- f) La participation des membres et du Secrétaire général de l'AGPAOC à la prochaine réunion de la CHAtO a été vivement recommandée. Le Togo a indiqué qu'il envisageait sérieusement d'organiser la réunion et qu'une décision finale serait bientôt prise.

Le président et les participants ont remercié le représentant de l'OHI pour l'intéressante présentation qui a permis d'apporter sur la table des décisions un sujet de la plus haute importance. A l'issue de cette présentation, le comité prendra des décisions et fera des recommandations au conseil.

Dans l'après-midi, le représentant de l'OHI a rejoint les réunions techniques dans le cadre desquelles des rapports ont été présentés sur les diverses études et visites entreprises par plusieurs pays. Malheureusement, ces questions ne concernaient pas directement l'OHI mais plutôt MARPOL, les services de concession des ports, la gestion électronique de la documentation des ports, entre autres.

Le troisième jour, une table ronde a été organisée sur le thème des transports ferroviaire et routier et des Etats sans littoral, deux sujets particulièrement intéressants mais quelque peu éloignés des objectifs et de la mission de l'OHI. Le représentant de l'OHI a toutefois assisté à la session au cours de laquelle plusieurs présentations ont été faites. Les principaux points traités ont été les suivants :

- a) L'état des routes et des voies ferrées dans la région : les problèmes et les défis ;
- b) les couloirs et les Etats sans littoral et les répercussions sur les ports ;
- c) Les règlements régionaux existants approuvés et le manque d'adhésion pour leur ratification et mise en œuvre;
- d) Les besoins opérationnels. L'intégration, la paix, l'approche systématique.

COMMENTAIRES FINAUX

L'objectif de ce voyage qui consistait à saisir l'opportunité de souligner l'importance de l'hydrographie devant certains des principaux acteurs des affaires maritimes, en l'occurrence les ports, dans l'une des régions les plus faibles, a été atteint. Il est toutefois prématuré d'évaluer les retombées de ce voyage et nous devons attendre les résultats des délibérations lors de la réunion finale du conseil.

Cette possibilité de participer, pour la première fois, au comité dirigeant, a permis de constater qu'il s'agit bien de la tribune appropriée pour mettre en avant les questions stratégiques, tandis que les questions techniques sont gérées au sein du comité lui-même ou par le biais de présentations à la Table ronde, lorsque le thème défini est en rapport avec les objectifs de l'OHI.

NOUVEAUX HYDROGRAPHES

NOUVEL HYDROGRAPHE DE LA REPUBLIQUE DE COREE



M. Ye-Jong Woo, né le 20 août 1959 à Cheonan, république de Corée, a été nommé directeur général du NORI (National Oceanographic Research Institute), du ministère de l'aménagement du territoire, de l'équipement et des affaires maritimes, le 21 mars 2008, après avoir rempli les fonctions de directeur de la division de la sécurité de l'université pour la défense nationale en 2007-2008.

Il est sorti diplômé de l'université de Dankook en 1981. Il a d'abord été affecté, en 1985, à l'administration maritime et portuaire de Corée et a ensuite travaillé au sein de différentes divisions, telles que la division de la gestion des ressources halieutiques au siège du Bureau des ressources halieutiques, la division des finances et de la planification au Bureau des finances et de la planification du MOMAF.

Un résumé succinct de sa carrière est donné ci-dessous :

Etudes universitaires :

Fév. 1981 - Licence en développement communautaire, Université de Dankook, Corée

Expérience professionnelle :

Mars 2008 - Directeur général, NORI (renommé en 2008 Ministère de l'aménagement du territoire, de l'équipement et des affaires maritimes);

Jan. 2007- fév. 2008 Directeur, Département de la sécurité, Université de la défense nationale;

Jan. 2005-déc. 2006 Vice-Président, groupe de l'Asie septentrionale pour la planification et la logistique, siège du Bureau pour les politiques et les relations publiques, Institut maritime de Corée;

Juillet 2003-déc. 2004 Directeur, département des finances et de la planification, siège du Bureau pour la planification et la gestion, ministère des affaires maritimes et des pêches (MOMAF);

Jan.1997-juin 2003 Directeur, ressources halieutiques, département de la gestion, siège du Bureau pour les ressources halieutiques, ministère des affaires maritimes et des pêches (MOMAF) ;

Mar. 1985-déc. 1996 Directeur, division de la logistique portuaire, Administration maritime et portuaire régionale pour l'Asie; (renommée Ministère des affaires maritimes et des pêches en 1996).

NOUVEAU DIRECTEUR DU SERVICE HYDROGRAPHIQUE BRÉSILIEN Depuis avril 2008



Le vice-amiral Luis Fernando PALMER FONSECA est né à Rio de Janeiro, au Brésil, le 30 octobre 1949. En 1968 il a rejoint l'Académie navale brésilienne à Villegagnon Island, Rio de Janeiro. Après avoir obtenu son diplôme, en 1971, il a été nommé enseigne de vaisseau et affecté à bord du bâtiment hydrographique CANOPUS. Il s'est spécialisé en hydrographie à la Direction d'hydrographie et de navigation en 1975. Il a participé à de nombreux cours militaires, y compris au cours de commandement de l'Etat-major à l'école de guerre navale brésilienne et au cours de stratégie et de politique de l'école supérieure de guerre du Brésil.

Le VA Palmer Fonseca a servi à bord de différents bâtiments hydrographiques brésiliens, et a assuré le commandement des bâtiments MESTRE JOÃO DOS SANTOS, ORION et CANOPUS, ainsi que du CISNE BRANCO et du navire école BRASIL. Il a occupé différentes fonctions à terre en tant que responsable des autorités brésiliennes de signalisation maritime et d'aides à la navigation, auprès du VI^e district naval, de l'institut d'études maritimes ALMIRANTE PAULO MOREIRA, et du Centre de formation ALMIRANTE WANDENKOLK. Parmi de nombreuses décorations, les suivantes lui ont été remises : Ordre du Mérite Naval, Ordre du Mérite Militaire, médaille d'or du Service militaire, la médaille de l'ordre du Mérite militaire, la médaille de l'Ordre du Mérite des Forces Armées, la médaille du Mérite aérien, la médaille « Seaman Merit », la médaille navale Minerva (Chili), et la médaille du Mérite naval bolivien (Bolivie).